



City Break AMSTERDAM

Du 15 au 18
mars 2024
4 jours / 3 Nuits

Amsterdam, c'est d'abord une histoire d'eau. Elle est partout. Elle semble figée, et pourtant elle guide les pas. À Amsterdam, on ne change pas facilement de trottoir : il faut contourner l'eau pour aller chercher un pont plus loin. Et comme 1 281 ponts courbent l'échine pour lui faire allégeance, on se laisse séduire par la grâce qui se dégage du tableau.

PROGRAMME

JOUR 1 : MARSEILLE / AMSTERDAM

Rendez-vous à l'aéroport, formalités d'enregistrement puis envol à destination d'Amsterdam avec Air France/ KLM.

A l'arrivée à l'aéroport d'Amsterdam, rencontre avec votre assistance francophone.

Transfert en bus, installation dans votre hôtel 4*. (check-in à partir de 14h00)

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

JOURS 2 et 3 : AMSTERDAM

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées libres pour la découverte de la ville.

Déjeuners et dîners libres.

Nuits à l'hôtel.

JOUR 4 : AMSTERDAM / MARSEILLE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée et déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport avec notre guide francophone local et assistance aux formalités d'enregistrement.

Envol à destination de Marseille avec Air France/KLM.

Tarif CSE*

/ adulte
A partir de

425€

Subvention 2024

Hôtel Novotel City****

Le Novotel Amsterdam City se trouve juste à côté de l'Amstelpark et à 5 minutes de marche d'une station de métro desservie par la ligne Noord-Zuidlijn, permettant de rejoindre directement le centre-ville.

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte et ado	425 € *	213,23 €	638,23 €
Enfant 2/13 ans**	293 € *	146,11 €	439,11 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

** Tarif applicable seulement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes payants le plein tarif.

Les enfants ne partageant pas de chambre de 2 adultes payants sont comptés comme des adultes.

Le prix comprend :

- Les vols Marseille/Amsterdam/Marseille sur vols réguliers avec ou sans escale.
- Les taxes aériennes modifiables jusqu'à 21 jours du départ
- Les transferts aéroport/hôtel A/R avec guide francophone.
- 3 nuits en chambre standard dans un hôtel 4* à Amsterdam avec petit déjeuner.
- Les taxes touristiques.
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80% avec extension COVID

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses d'ordre personnel,
- Les prestations non mentionnées au programme,
- Les repas (déjeuners et dîners) ainsi que les boissons,
- Le pass transport,
- Les pourboires aux guides et chauffeurs, le port de bagages,
- Le supplément single : 189€ Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-11-23)

-> **Passeport ou CNI en cours de validité**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit. Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Liens hypertexte de référence

Santé : <https://www.pasteur.fr/fr>

Formalités : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Plan de vols (donnés à titre indicatif, sous réserve de modification par la compagnie aérienne)

Marseille - Amsterdam 06h30 / 08h40

Amsterdam – Marseille 20h40 / 22h45

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à 91 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage . + coût de l'assurance
- De 90 jours à 60 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- De 59 à 30 jours avant le départ : 60% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- A moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)